

**Siège Social** : 36000 Châteauroux

**Adresse** : 2 Place des Cigarières

**Date de convocation** : 1er mars 2024

---

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

---

Réunion du Mercredi 20 Mars 2024

**L'an deux mil vingt quatre**

**Le 20 mars,**

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 50

Votes exprimés : Pour : 36 / Contre : 0 / Abstention : 0

**Étaient présents (30)**

AUJEAN Bernard, BERTHOUMIEUX Pierre, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAHURON Christian, DAUZIER Claude, DEJOLLAT Daniel, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, HUGON Jean-Yves, IMBERT Tony, JUDALET Patrick, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, LUMET Thierry, MOREAU Jean-Michel, PERSONNE Jacques, RIOLET Guy, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, SALADIN Michel, SECHERESSE Claudette, SEMION Michel, SLEDZ Jean, VIAUD Philippe, VIDAL Claude, WUNSCH Mylène.

**Étaient absents (7)**

DRUI Martial, GARGAUD Patrick, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, TUAL Didier, YVERNAULT Philippe.

**Étaient excusés et ont donné pouvoir (6)**

AVEROUS Gil a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis  
BALSAN Charles-Henri a donné pouvoir à LION Michel  
DELYS Dominique a donné pouvoir à CHENE Jean-Pierre  
GUESNARD Yves a donné pouvoir à PERSONNE Jacques  
MAUBOIS Philippe a donné pouvoir à CHEZEAUX Jean-Louis  
SAVY Philippe a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston

**Étaient excusés (7)**

ALLARD Bernard, BRANCHOUX Gilles, CHARPENTIER Dominique, ELBAZ Xavier, FOISEL Michel, LAROCHE Laurent, PICOUT Laurent.

**Objet : Approbation de la convention d'installation de bornes de charge pour véhicules électriques sur le parking au CNTS à l'occasion des JO 2024**

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques Paris 2024, le site du Centre National de Tir Sportif (CNTS) de Châteauroux / Déols a été retenu pour les épreuves de tir.

Dans cette perspective, Châteauroux Métropole va créer un parking visiteurs sur la commune d'Etretchet à proximité du CNTS.

Ce parking sera équipé de 5 bornes de recharge pour véhicules électriques installées par le SDEI. Le parking n'ayant pas vocation à durer au-delà de l'événement, les bornes seront démontées et seront ensuite repositionnées sur le territoire du département de l'Indre.

Dans le cadre du déploiement de ces 5 bornes, il est prévu une prise en charge financière par la commune par le biais d'un fonds de concours.

Une convention définissant les modalités techniques et financières sera proposée à la commune. Une convention de répartition de charges sera ensuite établie entre la commune d'Etretchet et Châteauroux Métropole.

**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :**

**Article 1 :** Approuver la convention d'installation de 5 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking du CNTS pour les JO 2024,

**Article 2 :** Autoriser le Président à signer la conventions et tous documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Louis CAMUS

Secrétaire de Séance :



Michel LION

Accusé de réception en préfecture  
036-200031987-20240320-03202429-DE  
Date de télétransmission : 02/04/2024  
Date de réception préfecture : 02/04/2024

